54e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE
DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - St-John's (Terre-Neuve-et-Labrador) - 17 au 22 juillet 2016
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic et vice-président de la Section du Québec de l'APC - Mme Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et membre de la Section du Québec de l'APC - Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve - Mme Émilie Bevan, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APC
CONTEXTE	- L'APC regroupe 180 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant des pays qui forment le Commonwealth. - Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la Région canadienne. L'ANQ en est membre à part entière depuis 1933. - La Conférence régionale canadienne a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les 14 sections membres et assure le maintien des relations entre les assemblées législatives du pays. Les sections de la Région canadienne de l'APC, soit la Chambre des communes, le Sénat et les assemblées législatives des provinces et territoires, sont invitées à y désigner des représentants. Ceux-ci y traitent de thèmes divers dans le but de favoriser la mise en commun de bons procédés et le partage de stratégies novatrices. - L'Assemblée législative de la Colombie-Britannique était l'hôte, en 2015, de la 53e Conférence régionale canadienne de l'APC. - La réunion du comité directeur et les séances de travail de la Région canadienne du réseau des « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) se tiennent en marge de la Conférence régionale. Le réseau FPC regroupe les députées et les sénatrices du Canada dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives visant à améliorer la représentativité des femmes en politique.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Conseil régional, organe dirigeant de la Région et composé des présidents et des chefs des 14 sections membres, tient également sa réunion dans le cadre de la Conférence régionale. Ses travaux sont tenus à huis clos.

THÈMES

- Parlementaires ayant une mobilité réduite : sous-comité de l'APC
- Médias sociaux : L'impact sur le processus législatif
- L'importance des commissions multipartites
- Honorer la mémoire des ancêtres autochtones : créer un espace d'accueil à l'Assemblée législative de C.-B
- Sécurité dans les parlements : État des lieux depuis la réunion de Québec
- Ententes de jumelage entre des assemblées législatives canadiennes et des parlements des Caraïbes
- Nouveaux parlements – Nouveaux députés : attentes et réalité
- Renforcement des liens entre le parlement et la communauté.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active au sein des instances de la Région canadienne de l'APC et du réseau FPC.
- Faire valoir l'expérience du Québec et de ses élus relativement aux thèmes à l'ordre du jour.
- Renforcer la connaissance des députés québécois à l'égard des différents contextes parlementaires au sein desquels évoluent les élus des autres sections de la Région canadienne.
- Renforcer les relations institutionnelles que maintient l'ANQ avec les assemblées législatives canadiennes fédérales, provinciales et territoriales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La 54e Conférence régionale canadienne a réuni près de 60 participants, issus des 14 sections constituant la Région canadienne de l'APC.
- Le thème de la sécurité dans les parlements a fait l'objet d'une présentation par le président de l'ANQ et a suscité des échanges forts intéressants. Cette séance de travail a également permis au président de présenter l'avancement des travaux d'agrandissement de l'hôtel du Parlement, notamment par une vidéo et les caméras qui diffusent les travaux en temps réel.
- Les députées ayant participé à la réunion du réseau des FPC ont assisté à des conférences sur la question du budget sensible au genre, sur le rayonnement international du réseau ainsi que sur la place des femmes en politique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les discussions portant sur les personnes autochtones ont suscité plusieurs interventions de la part des participants à la conférence et ont permis aux députés québécois de s'exprimer sur cette question. Des députées ont notamment eu l'occasion de parler du mandat d'initiative de la Commission des relations avec les citoyens sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.
- Lors des discussions qui ont suivi la séance de travail sur les parlementaires ayant une mobilité réduite, il a été décidé qu'un sous-comité serait créé à l'APC pour évaluer ce dossier.
- Le président a pris part à la rencontre du Conseil régional de la Région canadienne de l'APC. Considérant la situation sécuritaire au Bangladesh, où doit se tenir la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth, il a été question de la participation de la Région canadienne.
- Les débats et discussions entourant les séances de travail et les présentations de conférenciers ont permis aux parlementaires québécois de renforcer leur connaissance des réalités parlementaires de leurs homologues des autres sections de la Région canadienne de l'APC et de renforcer les liens avec ces derniers.
- Le président de l'ANQ a profité de la tribune qui lui était offerte à St-John's pour inviter les parlementaires présents à participer au 38e colloque régional canadien de l'APC, qui aura lieu à Québec, du 10 au 12 novembre 2016.
- La prochaine Conférence régionale canadienne aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 16 au 22 juillet 2017.

COÛT

- Per diem et autres frais	10 269,90 $
- Transport	5 703,32 $
Total	**15 973,22 $**